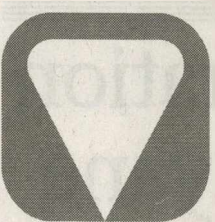


En hausse

DANONE – Le groupe français a pris le contrôle du fabricant marocain Centrale laitière, en portant sa participation de 29,2 % à 67 %, pour un montant de 550 millions d'euros. Centrale laitière (600 millions de d'euros ventes) détient près de 60 % du marché marocain des produits laitiers.



En baisse

LIDL – Le tribunal correctionnel de Senlis (Oise) a condamné, le 27 juin, deux responsables de l'enseigne hard-discount à 6 et 4 mois de prison avec sursis pour refus d'embaucher une jeune femme étrangère. Lidl, en tant que personne morale, devra verser 10 000 euros d'amende.

Les cours du jour

(28/06/12, 09h49)

EURO	1 euro	1,2481 dollar (achat)
OR	Once d'or	1573,5 dollars
PÉTROLE	Light Sweet Crude	80,1 dollars
TAUX D'INTÉRÊT	France	2,63 (à dix ans)
TAUX D'INTÉRÊT	Etats-Unis	1,6 (à dix ans)

LA CRISE DE LA ZONE EURO

Paris et Berlin, encore et toujours en désaccord

Le sommet européen s'ouvre alors que l'Italie et l'Espagne demandent à leurs partenaires de les soutenir

Quelques pas dans le jardin, l'apéritif sur la terrasse, un tête-à-tête de quarante-cinq minutes. « *Même s'ils ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde, on sent que la relation se construit* », entre François Hollande et Angela Merkel, assure-t-on à l'Élysée, où le président français recevait la chancelière allemande, mercredi 27 juin.

À la veille d'un sommet européen à Bruxelles, alors que les dirigeants de la zone euro sont une nouvelle fois sous pression, jeudi 28 juin, ce dîner se devait d'être réussi. « *Les choses ont avancé* », jurait mercredi soir un conseiller du chef de l'Etat, même si aucun accord n'a été trouvé. La partie allemande, elle, se refusait à tout commentaire.

De fait, les divergences demeurent. Le président de la République a conditionné tout progrès en matière d'intégration budgétaire – c'est-à-dire de transfert de souveraineté – à « *un approfondissement de la solidarité* ». La chancelière reste intraitable sur la mutualisation des dettes, dont elle ne veut pas entendre parler. Elle a décrit précisément le processus qui permettrait de refondre l'Europe pour en faire une véritable « *union politique* », quitte à en passer par une refonte de la Constitution allemande et des traités européens.

La position de M^{me} Merkel, de fait, n'a pas varié d'un iota. Pour elle, cette crise a une triple origine : le manque de compétitivité de certains pays, des erreurs fondamentales dans la conception de l'euro, et l'excès de dettes publiques. Son remède est connu. Les pays doivent se réformer pour retrouver de la compétitivité et renforcer l'intégration européenne. Faute de quoi, il n'est pas anormal de voir les États sanctionnés par les marchés.

Quelques heures avant de retrouver M. Hollande, M^{me} Merkel, comme avant chaque Conseil européen, s'était rendue devant le Bundestag afin d'y expliquer les positions qu'elle comptait défendre à Bruxelles. Implicitement, la chan-



Le président de la République française, François Hollande, et la chancelière allemande, Angela Merkel, à l'Élysée, mercredi 27 juin. MICHEL EULER/AFP PHOTO/POOL

celière y a reconnu l'impasse dans laquelle se trouvait l'Europe.

« *Le temps presse* », a-t-elle admis, mais « *il n'y a pas de solution simple et rapide* » et il ne faut pas plus attendre de miracle de ce sommet que des précédents. Un message à ceux, dont M. Hollande, qui pressent la chancelière d'accepter une réorientation des fonds de secours et une redéfinition du rôle de la Banque centrale européenne (BCE), pour répondre aux urgences italienne et espagnole.

À l'Élysée, la chancelière a de nouveau pris ses distances avec le rapport sur le renforcement de l'Union monétaire, préparé par le président du Conseil européen, Herman

van Rompuy, avec l'aide de José Manuel Barroso (Commission européenne), Mario Draghi (BCE) et Jean-Claude Juncker (Eurogroupe).

« *Je crains qu'au Conseil européen, on parle à nouveau beaucoup trop de toutes ces idées pour une responsabilité commune de la dette, et beaucoup trop peu de l'amélioration des contrôles et des mesures structurelles à prendre* », avait-t-elle prévenu au Bundestag au sujet de cette feuille de route, dont on souligne au contraire, dans l'entourage de M. Hollande, « *l'équilibre entre les éléments de solidarité et de plus grande intégration ou de contrainte* ». Les enjeux de la négociation sont posés. « *D'un*

côté le respect des règles, de l'autre de nouveaux instruments », résume-t-on à l'Élysée.

Dans la ligne de mire

Il y a urgence. L'Espagne et l'Italie sont dans la ligne de mire des marchés. Chefs d'Etat et de gouvernement vont tenter de faire descendre la pression, pour stabiliser autant que possible la zone euro. Mais le sujet, là encore, divise Paris et Berlin. Le gouvernement de Mariano Rajoy, soutenu par la France et l'Italie, réclame une recapitalisation de ses banques par le Mécanisme européen de stabilité (MES), une manière d'éviter que cette aide vienne encore alourdir la dette

publique. L'Allemagne, qui a toujours refusé ce scénario, pourrait, dit-on, assouplir sa position.

Les demandes italiennes seront sans doute plus compliquées à exaucer : M. Monti souhaite voir la BCE racheter de la dette italienne sur les marchés, ce qu'elle a déjà fait par le passé et ne souhaite pas poursuivre. Le président du conseil italien suggère donc que ces achats soient garantis par les fonds de secours. Une demande rejetée par l'institution de Francfort et par l'Allemagne, qui s'oppose à tout financement monétaire d'un Etat de la zone euro. Le MES pourrait racheter de la dette italienne cet été, selon Berlin, mais ses moyens

sont limités et cette intervention n'irait pas sans un programme d'assainissement, rejeté par Rome.

M. Monti tente le tout pour le tout afin de trouver une parade à la spéculation. Les tractations se sont accélérées ces derniers jours, en vain à ce stade. « *C'est sur le couple France-Allemagne que ça va se jouer. S'il y a un accord entre les deux, il y aura un accord au final* », estime un proche du président français, qui se refuse néanmoins à parler d'un « *sommet de la dernière chance* ». ■

**FRÉDÉRIC LEMAÎTRE (À BERLIN),
DAVID REVAULT D'ALLONNES,
ET PHILIPPE RICARD
(BUREAU EUROPÉEN)**

On ne parlera pas de la Grèce à Bruxelles

Athènes
Correspondance

Un premier ministre, Antonis Samaras, sorti de l'hôpital, mais interdit de voyage. Un ex-futur ministre des finances, Vassilis Rapanos, qui rend son tablier, avant même d'avoir pris ses fonctions. Un ministre adjoint à la marine, l'armateur Georges Vernicos, qui démissionne, pour cause de parts dans une société offshore.

L'annonce, mercredi 27 juin, de la démission du directeur de l'agence de privatisation ajoute à cette impression d'hécatombe, dix jours après la victoire électorale de la droite de Nouvelle Démocratie aux élections législatives du 17 juin. M. Rapanos a aussi démissionné pour raisons de santé de la présidence de la Banque nationale de Grèce. Une partie de l'état-major du premier établissement financier du pays devrait suivre.

A ces démissions en série s'ajoute le cafouillage sur la composition de la délégation grecque pour le sommet européen des 28 et 29 juin. Opéré d'un décollement de la rétine, M. Samaras a été interdit de déplacement par son médecin. Il a d'abord désigné le ministre des

affaires étrangères, Dimitris Avramopoulos, pour prendre la tête de la délégation. Mais lundi, Bruxelles faisait savoir que seuls les chefs d'Etat et de gouvernement pouvaient participer aux sommets européens.

Mesurer l'ampleur des dégâts

C'est donc le président de la République, Carolos Papoulias, 83 ans, qui remplace M. Samaras, 61 ans. Le président a un rôle honorifique, mais, avec la crise, il joue un rôle plus public. Il s'est efforcé de convaincre les partis politiques de former un gouvernement de technocrates après les élections sans majorité du 6 mai. En vain : les partis ont préféré une seconde joute électorale. Détail qui peut être utile à Bruxelles : cet ancien résistant parle parfaitement allemand, puisqu'il a vécu en Allemagne pendant la dictature des colonels de 1967 à 1974. Il ira à Bruxelles en classe économie, après avoir renoncé en février à son salaire de 280 000 euros par an.

M. Samaras avait promis d'aller vite, pour demander une renégociation des termes du mémorandum signé entre la « troïka » des bailleurs de fonds d'Athènes (Com-

mission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international) et le gouvernement grec. Cantonné chez lui, le premier ministre appelle le monde entier, du président américain Barack Obama à la chancelière allemande, Angela Merkel, en passant par François Hollande et le président du conseil italien, Mario Monti. Mais, préoccupé par Chypre, l'Italie et l'Espagne, le sommet européen ne prendra aucune décision sur la Grèce. Les Européens attendront que quelqu'un à Athènes soit en état de recevoir la troïka pour qu'elle puisse mesurer l'ampleur des dégâts causés par trois mois de campagnes électorales qui ont paralysé le pays.

La troïka pourra rencontrer un nouveau ministre des finances, Iannis Stournaras, l'ancien conseiller du premier ministre socialiste, Costas Simitis, lors du passage de la Grèce à l'euro. Il a joué un rôle actif dans les débats sur l'économie depuis 2010. Il peut désormais passer de la théorie à la pratique. Nommé mardi, il ne peut être présent à Bruxelles pour d'obscures raisons de prestation de serment. ■

ALAIN SALLES

Madrid craint d'être emporté par ses banques

POUR SORTIR de cette crise, il n'y aura pas de « *solution facile* », a prévenu la chancelière allemande, Angela Merkel, mercredi 27 juin, à la veille du sommet européen. Pour Madrid, qui espère un geste de ses partenaires de la zone euro, le message n'est pas de bon augure.

L'Espagne souhaite en effet que l'aide financière européenne, qui lui est promise pour recapitaliser ses banques, soit versée directement aux établissements de crédit concernés. Sans transiter par l'Etat qui serait alors contraint de la comptabiliser dans la dette publique... Pour l'heure, c'est ce dernier schéma qui semble pourtant arrêté : l'Etat reverserait aux banques l'aide européenne – jusqu'à 100 milliards d'euros – grâce au Fonds de restructuration bancaire.

L'en jeu est crucial pour Madrid. Il s'agit d'éviter que le sauvetage européen n'alourdisse la dette du pays. Et de briser ainsi la « spirale infernale » qui fait que la santé des banques pèse sur le pays, qui à son tour pèse à nouveau sur les banques, etc... « *Si le gouvernement sauve les banques et que la banque sauve le gouvernement* [en achetant de la dette],

le système se transforme en une économie vaudou », résume le prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz. Sur le papier, l'Espagne est capable d'assumer le sauvetage de ses banques. Les montants évoqués feraient gonfler la dette publique jusqu'à 80 % voire 90 % du PIB, calcule Gilles Moëc, économiste chez Deutsche Bank. « *Des gens très bien ont la même structure d'endettement* », glisse-t-il, faisant allusion à la France.

Dette étouffante

Mais, le pays aurait du mal à s'en remettre faute de croissance. Selon Bruxelles, l'activité se contractera de 1,8 % cette année et de 0,3 % en 2013. Ensuite ? Il ne faut pas attendre de guérison miraculeuse. « *Les facteurs qui avaient dopé la croissance avant 2008, les flux migratoires et la construction, ont disparu* », note Jésus Castillo de Natixis.

S'ajoute à cela une charge de la dette qui devient étouffante. La nervosité des investisseurs a fait bondir les taux d'intérêts à dix ans à plus de 6,8 %. A ce niveau-là, le pays ne pourra pas continuer très longtemps à se financer sur les marchés, a prévenu Mariano

Rajoy, le chef du gouvernement.

Madrid redoute le pire. Que le sauvetage de ses banques, en alourdissant encore sa dette, condamne le pays à la faillite. Auquel cas la facture serait bien plus lourde... « *Si ce que vous voulez c'est le sauvetage de l'Espagne, commencez à préparer 500 milliards, et encore 700 milliards d'euros pour l'Italie, qui devrait être sauvée après nous !* », aurait lancé en mai le ministre de l'économie Luis de Guindos, lors de discussions avec l'Eurogroupe, selon le quotidien *El Mundo*.

Les réticences de l'Europe peuvent paraître incompréhensibles. Mais, en aidant l'Etat, Bruxelles veut obtenir un droit de regard sur les comptes du pays qu'elle n'aurait pas en refinançant directement les banques.

Qui plus est, faire recapitaliser les banques ibériques par une instance européenne reviendrait à débiter de facto l'union bancaire, pointe Nicolas Véron du centre de réflexion européen Bruegel. Malgré ses « *beaux discours* » à ce sujet, regrette-t-il, l'Europe ne semble pas prête. ■

**CLAIRE GATINOIS ET
SANDRINE MOREL (À MADRID)**

LA CRISE DE LA ZONE EURO

La « volonté d'autonomie » des Etats de la zone euro « doit s'effacer »

Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, se dit « ouvert à une unification de la dette à terme »

Entretien

Plus d'Europe, moins de souveraineté nationale : tel est l'appel lancé par Christian Noyer, le gouverneur de la Banque de France, avant le conseil européen de jeudi 28 et vendredi 29 juin. Pour ce membre-clé du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), il est temps d'avancer vers davantage de fédéralisme. Ces propos ne préjugent pas des discussions qui auront lieu lors du conseil des gouverneurs de la BCE du 5 juillet. **Les chefs d'Etat et de gouvernement européens se réunissent de nouveau jeudi et vendredi. Ce sommet peut-il – enfin – remettre la zone euro en ordre de marche ?**

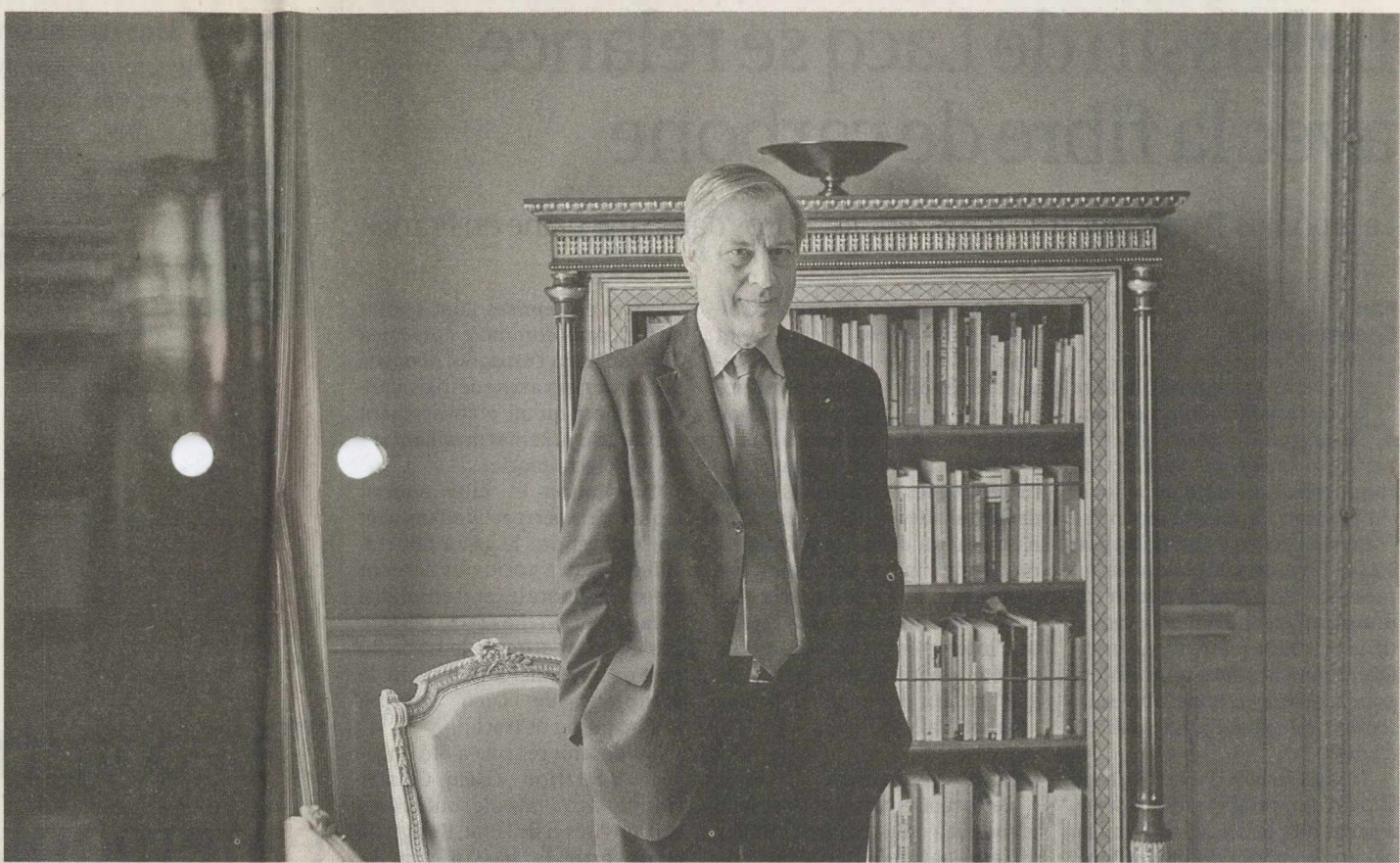
Nous sommes arrivés à un moment crucial. L'union monétaire ne suffit pas, nous avons besoin d'avancer vers davantage de fédéralisme. Ce sujet sera au centre des débats et j'espère au centre des décisions. Concrètement, cela veut dire une union budgétaire accrue, avec une bonne gestion des finances publiques partout et des mécanismes permettant de l'assurer. Cela passe aussi par la mise en place d'un cadre commun pour le système bancaire, pour déconnecter le lien entre les banques et les Etats où elles sont installées. Cela signifie enfin des politiques procroissance plus harmonieuses, notamment en réduisant

les écarts de compétitivité. Il faut faire ce saut vers plus d'Europe, même si cela prendra nécessairement du temps... La crise est surtout le fruit d'une intégration insuffisante entre pays d'une même zone monétaire. Pour la résoudre, il faut que la volonté d'autonomie s'efface devant la construction européenne.

Pourquoi la création d'une union bancaire est-elle devenue aussi urgente ?

Sur les marchés, il y a traditionnellement une grande connexion entre la perception du risque souverain et la perception du risque bancaire. Tout simplement parce que les Etats apparaissent comme les derniers remparts de leurs banques nationales. Cela introduit de la fragilité dans le système bancaire et rend impossible une transmission homogène de la politique monétaire dans l'ensemble de la zone euro. Les solutions actuelles ont montré leurs limites comme l'illustre le cas espagnol où l'annonce de l'aide européenne n'a pas pu apaiser les tensions.

L'union bancaire permettra de casser ce lien : elle reposera sur trois volets : un système de supervision européen ; une garantie des dépôts commune ; et un système de restructuration et de recapitalisation des banques intégrés. Ce serait une décision forte, un transfert de souveraineté analogue à celui réalisé en matière monétaire.



ANTOINE DOYEN POUR « LE MONDE »

Dans cette union bancaire, vous souhaitez voir confier la supervision à la BCE plutôt qu'à l'Autorité bancaire européenne (EBA)...

L'EBA est une agence couvrant les vingt-sept pays... L'Union européenne. Elle a toute sa place pour s'assurer de la mise en œuvre de la réglementation bancaire dans le marché unique.

Mais l'union bancaire, c'est autre chose : il s'agit de créer une organisation fédérale, avec un centre puissant s'appuyant sur des entités nationales proches du terrain, à l'image de l'eurosysteme pour la politique monétaire... La supervision bancaire est déjà assurée par les banques centrales nationales dans quatorze des dix-sept Etats de la zone euro. Nous avons donc tous les outils et l'expertise. **Un débat très fort oppose les Européens sur l'opportunité de**

mutualiser leur dette, avec des euro-obligations par exemple. Un tel transfert est-il souhaitable ?

Il y a un choix fondamental à faire : soit on souhaite un budget fédéral prenant une large part des budgets des Etats fédérés, et dans ce cas il est évidemment financé par des obligations fédérales ; soit on souhaite conserver une large souveraineté pour la structure des recettes et des dépenses, et dans ce cas on peut très bien continuer avec des dettes d'Etat nationales tout en ayant des mécanismes de solidarité. Si on veut arriver un jour à une unification de la dette, il faut que tous les pays cogarants aient l'assurance que leurs propres contribuables n'aient pas à supporter le coût de comportements laxistes dans d'autres pays. Je suis personnellement très ouvert à l'idée d'avoir une unifica-

tion de la dette à terme, mais ce processus demande du temps et n'est pas nécessairement la première pierre d'une union fédérale. **L'Europe va-t-elle donner un peu d'air à la Grèce, en allégeant les contreparties imposées au pays en échange de son aide ?**

Jusqu'ici, Athènes n'a pas conduit les réformes structurelles nécessaires, n'a pas toujours procédé à des coupes efficaces dans ses finances publiques, les hausses d'impôts n'ont pas été bien ciblées... A Athènes de faire le choix de la crédibilité et de le démontrer. Après, s'il faut trouver des moyens pour faciliter les choses, on les trouvera.

Depuis le début de la crise, la BCE a multiplié des mesures « non conventionnelles », comme des prêts aux banques sur une durée inédite de trois ans. Quel bilan en faites-vous ?

Ces mesures ont eu pour objectif de répondre à des situations de marché très anormales, comme la large paralysie du marché interbancaire. La pression a diminué, mais ces politiques n'ont d'effets que temporaires. Elles ont surtout donné du temps, pour permettre aux Etats d'adopter les réformes nécessaires et aux banques de renforcer leurs fonds propres et de faire réduire certaines de leurs activités.

De nouvelles mesures de ce type sont-elles envisageables ?

Si nous sommes confrontés à un problème particulier, nous essayerons de trouver la réponse adéquate. Mais les banques centrales ont fait jusqu'ici énormément, il n'est plus possible que les gouvernements se reposent totalement sur elles.

Êtes-vous favorable au projet de séparation des activités bancaires préparé par le gouvernement ?

Notre système bancaire est un atout pour l'économie française, il est solide, fonctionne bien et offre tous les services utiles à l'écono-

mie : c'est grâce à lui que la dette de l'Etat et celle des entreprises peuvent être placées auprès d'investisseurs, que sont financées les sociétés exportatrices et que les ménages trouvent des produits d'épargne adaptés à leurs besoins.

Il faut donc veiller à le préserver et trouver un bon système pour séparer les activités utiles à l'économie des activités spéculatives. Les crises financières ont montré que de pures banques d'investissement, à l'instar de Lehman Brothers, ou de dépôts, comme Northern Rock, pouvaient faire vaciller le système financier plus vite que de grandes banques universelles. Je pense qu'il faut prohiber les opérations opaques et risquées.

« Jusqu'ici, Athènes n'a pas conduit les réformes structurelles nécessaires, n'a pas toujours procédé à des coupes efficaces »

La situation de Dexia n'est toujours pas résolue. Est-il normal que Bruxelles tarde autant à autoriser ou non le plan de liquidation ?

Il me semble que la Commission regarde le dossier en considérant que les prêts aux collectivités locales constituent un secteur où la concurrence est prête à couvrir les besoins de financement et où le plan présenté par les Etats pourrait perturber cette évolution. Ce n'est pas mon analyse. En tout état de cause, il est souhaitable qu'elle se prononce très rapidement et que la nouvelle banque des collectivités locales adossée à La Banque postale et à la Caisse des dépôts puisse démarrer son activité au plus vite. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
CLÉMENT LACOMBE,
PHILIPPE LE CŒUR
ET ANNE MICHEL

« En France, la réforme à faire est celle du marché du travail »

L'Insee anticipe un ralentissement de la croissance française cette année, à 0,4 %, après 1,7 % en 2011. Quelle est votre analyse de la situation ?

Nos prévisions sont assez proches de celles de l'Insee. Depuis quelques mois, la conjoncture économique est plate. Le ralentissement est mondial, les incertitudes dans la zone euro pèsent sur les échanges et il y a eu un attentisme des ménages et des entreprises, en première partie d'année, habituel en période électorale. Notre scénario est celui d'une ré-accelération progressive. Mais beaucoup reposera, en zone euro, sur la capacité des gouvernements à restaurer la confiance.

François Hollande a fait des mesures de soutien à la croissance son cheval de bataille au niveau européen. A-t-il raison ?

Dans l'immédiat, mobiliser les fonds disponibles – fonds structurels européens, capacités d'inter-

vention de la Banque européenne d'investissement (BEI) – pour amorcer la ré-accelération de l'activité économique est une excellente idée, notamment dans les pays qui doivent réduire rapidement leurs déficits publics. Au-delà, il faut trouver des moteurs de croissance plus fondamentaux. C'est par les réformes structurelles et de fond que l'on y parviendra. **Quelles sont celles qui sont prioritaires ?**

En France, le plus important est de s'attaquer aux racines du chômage structurel. La grande réforme à faire est celle du marché du travail, qui laisse trop de gens dans la précarité et décourage les entreprises d'embaucher. Il faut rapprocher les différents contrats de travail et, en ce qui concerne les conditions d'emploi, avoir moins de réglementations et donner plus d'espace aux accords de branche ou d'entreprise. C'est avec ce genre d'évolution que l'Allemagne ou le

Danemark ont développé un système économiquement et socialement meilleur, maintenu un taux de croissance supérieur et évité la pression du chômage.

Ramener le déficit public français à 3 % du PIB en 2013 et atteindre l'équilibre en 2017 est-il tenable ?

Oui, et je n'ai nul doute que le gouvernement tiendra cet engagement. Il a déjà annoncé des mesures importantes en ce sens. Ne pas suivre notre plan de marche vers l'équilibre aurait des conséquences très négatives : sur les taux d'intérêt d'abord, mais aussi sur les comportements des ménages et des entreprises, ce qui ralentirait l'activité économique.

Il faut mener une politique rigoureuse sur l'évolution de la dépense publique. Notre pays, qui a pratiquement le niveau de dépenses publiques le plus élevé de l'UE, peut assurément trouver des économies substantielles.

Comment jugez-vous la hausse du smic de 2 % ?

D'une façon générale, la prudence s'impose en matière de relèvement du smic, car cela se traduit par des destructions d'emplois. Dans le cas présent, la décision est assez équilibrée car, tout en apportant un peu de pouvoir d'achat, c'est très largement une avance sur une hausse qui devait avoir lieu, compte tenu de l'indexation sur les prix.

Dans les années qui viennent, l'amélioration du revenu moyen devrait passer en priorité par des mécanismes complémentaires de revenus, tels que le RSA, par la réduction des emplois précaires à temps partiel et par des politiques de formation plus ciblées sur les personnes les moins qualifiées de façon à augmenter leur qualification, leur productivité et donc leurs revenus. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
C.L., Ph. L. C. ET A. M.

L'industrie pharmaceutique interpelle les dirigeants européens sur les baisses de prix

Les laboratoires, qui ont consenti des tarifs plus faibles dans les pays européens en difficulté, estiment que cela déstabilise les marchés voisins

Le Conseil européen des jeudi 28 et vendredi 29 juin est un moment propice pour passer des messages aux chefs d'Etat. Dans une lettre qui leur a été adressée, le 20 juin, la Fédération européenne des industries et associations pharmaceutiques (Efpi) tire la sonnette d'alarme.

Ses membres – 38 entreprises pharmaceutiques et 31 associations – ont consenti des baisses de prix pour les patients des pays en difficulté. Mais les conséquences de tels actes mettent leur secteur en difficulté, disent-ils.

« Les baisses de prix consenties à cinq pays (Grèce, Irlande, Italie, Por-

tugal et Espagne) ont coûté aux industriels plus de 7 milliards d'euros en 2010 et 2011. Cela représente plus de 8 % du chiffre d'affaires annuel de ces industriels », précise la missive, signée par Andrew Witty, PDG de GlaxoSmithKline et président de l'Efpi.

Mais ce qui les inquiète bien davantage est que ces baisses de prix, qui n'étaient destinées qu'aux pays en difficulté (Grèce, Portugal), provoquent des baisses de tarifs dans l'ensemble des pays de l'Union européenne et même au-delà. Car les Etats négocient les prix des médicaments avec les industriels, en se basant

sur ceux pratiqués ailleurs. « Environ 26 pays se basent sur les prix des médicaments en Grèce pour fixer les leurs, d'une certaine façon », explique M. Witty.

Réexportation

En France, la charge de fixer les prix des médicaments incombe au Comité économique des produits de santé (CEPS), organisme interministériel placé sous l'autorité conjointe des ministres de la santé et de l'économie.

« Les prix des médicaments doivent se situer dans la fourchette des prix allemands, italiens, espagnols et britanniques, mais pas grecs »,

explique Gilles Johanet, président du CEPS. « Une baisse des prix en Espagne ne va pas automatiquement provoquer une baisse en France. Mais, si l'Espagne s'engage dans une tendance continue à la baisse, cela va avoir un impact », reconnaît-il.

Selon une étude de Global Insights, en 2011, « une baisse des prix des médicaments de 10 % en Grèce coûte 299 millions d'euros à l'industrie dans ce pays ; mais 799 millions d'euros en Europe (c'est-à-dire presque 3 fois plus) et 2,154 milliards d'euros dans le monde (plus de 7 fois plus) », indique M. Witty dans cette lettre.

En outre, les avantages consentis à un petit nombre de pays provoquent des mouvements de réexportation des médicaments vers les Etats où les tarifs sont plus élevés. « Avec, pour conséquence immédiate, des ruptures de stocks dans des pays comme la Grèce et la Roumanie », poursuit M. Witty.

L'Efpi évoque plus généralement les conséquences macroéconomiques d'un tel phénomène. « L'Europe doit s'assurer qu'en voulant négocier les prix les plus bas elle ne glisse pas vers une situation qui détruirait toute envie d'innover, et donc de créer des produits à haute valeur ajoutée, et

des emplois très qualifiés. »

Pour remédier à cette situation, l'Efpi suggère aux Etats membres d'exclure les pays en restructuration du « panier » de prix qui leur sert à fixer les leurs. Elle propose également d'interdire temporairement à ces mêmes pays de réexporter leurs médicaments.

Enfin, elle suggère à la « troïka » – Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international – de considérer comme prioritaire le remboursement des dettes des Etats envers les industriels du médicament. ■

ANNIE KAHN